Mérignac, le 25 octobre 2021



Mesdames, Messieurs,

Le regain d'activité mondial, a pour effet direct une reprise importante de la demande internationale qui engendre des hausses tarifaires et pénuries des matières premières non maîtrisables et non prévisibles, telles que :

•	Dépenses énergétiques	de 20% à 30 %
	pièces d'usures	de 15% à 30 %
•	coûts de minage	de 20% à 30 %
	transport	de 5 % à 15 %.

De plus, le coût de nos gisements augmente de façon importante du fait, de la tension foncière et d'un cadre réglementaire de plus en plus exigeant.

Cette situation, sans précédent, a pour conséquence une évolution importante des coûts constitutifs de nos prix de revient que nous ne pouvons plus supporter seuls.

Aussi, malgré nos efforts d'optimisation de nos coûts, nous sommes dans l'obligation de répercuter partie ement ce hausses et d'augmenter nos tarifs pour 2022 (hors incidence REP et hors TGAP), d'en moy nne 10 % su l'activit granulats, ceci, afin de pouvoir continuer à vous offrir un niveau de service constant et d'assi rer la péren ité de vo approvisionnements.